

VALORISATION DE CRÉDITS ACQUIS DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT OU UNE AUTRE ORIENTATION

Formulaire de demande
à remettre avant le 15/9/2020

Les descriptifs des cours et les bulletins de notes justifiant la réussite des cours suivis doivent être joints à la demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Par la présente, je souhaite introduire une demande de valorisation de crédits :

NOM :

PRÉNOM :

ORIENTATION :

Année d'études :

Je déclare

- Que toutes les informations et documents fournis sont corrects et véritables
- Avoir été prévenu(e) que toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution de mon dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Date :

Signature de l'étudiant :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Communication visuelle et graphique Bloc 1

Merci de joindre le/les bulletins prouvant la réussite des cours ainsi que le descriptif détaillé du/des cours

Cours Saint-Luc			Cours suivi équivalent					Decision	
Intitulé cours	Code cours	Crédits	Ecole	Intitulé cours	Code cours	Crédits/Heures	Note /20	Accepté/ Refusé	Code de refus
CVG atelier	V1601 V1602	28							
Dessin	V1800	7							
Typographie et arts du livre	V1801	4							
Infographie	V1311	3							
Histoire et actualités des arts générale	V1000	2							
Actualités culturelles générales	V1080	2							
Psychologie	V1020	2							
Théorie de la communication	V1021	2							
Infographie	V1312	4							

Méthodologie de la recherche	V1060	2							
Philosophie générale	V1010	2							
Littérature générale	V1070	2							

Communication visuelle et graphique Bloc 2

Merci de joindre le/les bulletins prouvant la réussite des cours ainsi que le descriptif détaillé du/des cours

Cours Saint-Luc			Cours suivi équivalent					Decision	
Intitulé cours	Code cours	Crédits	Ecole	Intitulé cours	Code cours	Crédits/Heures	Note /20	Accepté/ Refusé	Code de refus
CVG Atelier	V2601	18							
Méthodologie de la recherche	V2603	4							
Dessin	V2800	6							
Cours à choix	CV202	4							
Infographie	V2301	3							
Imprimerie	V2311	2							
Histoire et actualité des arts générale	V2000	2							
Actualités culturelles générales	V2080	2							
Philosophie générale	V2010	2							

Littérature générale	V2070	2							
Cours à choix	CV206	4							
Infographie	V2302	3							
Imprimerie	V2312	2							
Communication	V2021	2							
Sémiologie générale	V2040	2							
Histoire et actualité des arts image imprimée	V2003	2							

Communication visuelle et graphique Bloc 3

Merci de joindre le/les bulletins prouvant la réussite des cours ainsi que le descriptif détaillé du/des cours

Cours Saint-Luc			Cours suivi équivalent					Decision	
Intitulé cours	Code cours	Crédits	Ecole	Intitulé cours	Code cours	Crédits/Heures	Note /20	Accepté/ Refusé	Code de refus
CVG Atelier	V3601	19							
Dessin	V3800	5							
Stages	V3320	8							
Cours à choix	CV303	4							
Infographie	V3301	3							
Imprimerie	V3311	2							
Philosophie générale	V3010	2							
Sociologie générale	V3030	2							
Histoire et actualités des arts générale	V3000	2							

Histoire et actualités des arts médias	V3004	2							
Infographie	V3302	3							
Imprimerie	V3312	2							
Sémiologie générale	V3040	2							
Littérature générale	V3070	4							

L'étudiant aura connaissance des décisions de valorisation de crédits/dispenses via son PAE (Programme Annuel d'Études).

Les motifs pouvant être mentionnés dans la case décision correspondent à :

1. Le contenu du cours suivi et les compétences développées ne sont pas équivalents au contenu et compétences du cours que l'étudiant souhaite valoriser ;
2. Le nombre de crédits acquis est insuffisant pour pouvoir être considéré comme équivalent ;
3. Le dossier remis par l'étudiant est incomplet et insuffisant pour permettre à la Commission programme d'apprécier le contenu et les compétences développées au sein du cours suivi ;
4. La demande de valorisation doit porter sur l'entièreté du cours, elle ne peut pas être partielle ;
5. Seuls les cours suivis de l'enseignement supérieur peuvent être valorisés ;
6. Le programme d'études d'un étudiant qui accède, via une admission personnalisée à une année diplômante, ne peut comptabiliser moins de 60 crédits ;
7. Les crédits présents à la valorisation n'ont pas été acquis par l'étudiant.

8.
.....
.....

9.
.....
.....

**Procès-verbal de la Commission Programme
(à compléter par l'ESA)**

Sur base des documents fournis par l'étudiant et/ou des tests effectués, la Commission programme s'est réunie ce et a pris décision. Celle(s)-ci est/sont notifiée(s), et en cas de refus motivée(s), en regard de chaque cours ayant fait l'objet d'une demande de valorisation

Signature des membres de la Commission Programme